

N° 11F0019M au catalogue — N° 467  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-47352-9

Direction des études analytiques : documents de recherche

# Les propriétaires d'entreprises noirs au Canada

par Bassirou Gueye

Date de diffusion : le 22 février 2023



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous «Contactez-nous» > «[Normes de service à la clientèle](#)».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Les propriétaires d'entreprises noirs au Canada

par

**Bassirou Gueye**

Division de l'analyse économique  
**Statistique Canada**

11F0019M N° 467

2023001

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-47352-9

**DOI** : <https://www.doi.org/10.25318/11f0019m2023001-fra>

**Date : février 2023**

## **Direction des études analytiques Documents de recherche**

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

## **Remerciements**

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). L'auteur aimerait remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires utiles : Évelyne Bougie, Douwre Grékou, Sylvie Guilmette, Amélie Lafrance-Cooke, Danny Leung, Horatio Morgan, Patrice Rivard et les examinateurs de FEGC.

# Table des matières

Résumé.....	5
<b>1 Introduction.....</b>	<b>6</b>
<b>2 Données et méthodologie .....</b>	<b>7</b>
<b>3 Qui sont les Noirs propriétaires d'entreprises au Canada ?.....</b>	<b>9</b>
3.1 Plus des deux tiers des propriétaires d'entreprises noirs sont des hommes .....	9
3.2 La proportion de propriétaires d'entreprises noirs a augmenté au fil du temps .....	10
3.3 Plus de la moitié des propriétaires d'entreprises noirs sont des immigrants .....	11
3.4 Plus de la moitié des immigrants noirs propriétaires d'entreprises viennent de cinq pays .....	12
3.5 La proportion de Noirs propriétaires d'entreprises est plus élevée dans les provinces ayant la plus forte population de Noirs, soit l'Ontario et le Québec.....	13
3.6 Les propriétaires d'entreprises noirs sont en moyenne plus jeunes de six ans que leurs homologues blancs.....	14
3.7 Les propriétaires d'entreprises noirs sont moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre que leurs homologues blancs ou issus d'un autre groupe racisé ..	15
3.8 Les revenus des propriétaires d'entreprises noirs sont en moyenne plus faibles que ceux de leurs homologues blancs ou issus des autres groupes racisés .....	15
3.9 Les Noirs sont plus susceptibles d'être de nouveaux propriétaires d'entreprises que les Blancs et les autres groupes racisés .....	17
<b>4 Quelles entreprises appartiennent aux Noirs? .....</b>	<b>18</b>
4.1 La proportion d'entreprises non constituées en société détenues par des Noirs est plus élevée que celle des entreprises privées constituées en société leur appartenant.....	18
4.2 Le transport et l'entreposage et les services professionnels, scientifiques et techniques constituent les principaux domaines d'activité des entreprises appartenant à des Noirs .....	19
4.3 Les entreprises appartenant à des Noirs sont en moyenne plus petites que celles détenues par des Blancs ou d'autres groupes racisés .....	21
4.4 Les performances financières sont plus faibles pour les entreprises appartenant à des Noirs.....	22
<b>5 Conclusion .....</b>	<b>24</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>26</b>

## Résumé

Le présent article traite des caractéristiques socioéconomiques des propriétaires d'entreprises noirs au Canada et les met en comparaison avec celles de leurs homologues canadiens blancs ou issus des autres groupes racisés. Le document porte également sur les caractéristiques des entreprises en fonction du profil racial des propriétaires. L'analyse repose sur un nouveau couplage de données de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (2018), du Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Ces nouvelles données offrent, pour la première fois, la possibilité d'analyser de façon plus granulaire les tendances en matière de propriété d'entreprises selon le profil racial. Dans le présent article, « propriétaires d'entreprises » désigne à la fois les propriétaires d'une entreprise privée constituée en société et les propriétaires d'une entreprise non constituée en société communément appelés « travailleurs autonomes ».

L'analyse descriptive présentée dans le document a permis d'établir que le Canada comptait environ 66 880 propriétaires d'entreprises noirs en 2018, ce qui représente 2,1 % de tous les propriétaires d'entreprises. La proportion de propriétaires d'entreprises noirs a augmenté tant chez les hommes que chez les femmes de 2005 à 2018. Au total, 70,4 % des propriétaires d'entreprises noirs sont des hommes, tandis que 29,6 % sont des femmes.

Les propriétaires d'entreprises noirs sont généralement des immigrants et comparativement à leurs homologues blancs ou issus des autres groupes racisés, ils ont en moyenne des revenus plus faibles, sont proportionnellement moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre et plus susceptibles d'être célibataires.

Les Noirs détiennent 2,9 % des entreprises non constituées en société et 1,6 % des entreprises constituées en société et exercent des activités dans presque toutes les industries. Par ailleurs, quel que soit le type d'entreprises, celles appartenant à des Noirs sont en moyenne plus petites que celles détenues par des Blancs ou par d'autres personnes racisées. De plus, les performances financières des entreprises appartenant à des Noirs sont en moyenne plus faibles que celles des entreprises détenues par des Blancs ou par d'autres groupes racisés.

# 1 Introduction

La composition ethnoculturelle de la population canadienne a connu une évolution notable au cours des dernières décennies. En effet, selon les données du Recensement de la population, la proportion de personnes issues des groupes racisés<sup>1</sup> a presque doublé entre 2001 et 2021, passant de 13,4 % à 26,6 %. Les données du recensement de 2021 permettent de mettre en lumière des différences entre les groupes racisés et les Canadiens blancs (les Blancs) en ce qui a trait à l'emploi et au revenu. Quel que soit leur sexe<sup>2</sup>, bien qu'ils soient plus actifs sur le marché du travail que leurs semblables blancs, les groupes racisés étaient proportionnellement plus susceptibles de se trouver au chômage. En effet, les groupes racisés affichaient un taux de participation au marché du travail de 67,9 %, comparativement à 62,2 % pour les Blancs et un taux de chômage de 12,5 %, comparativement à 9,5 % pour leurs homologues blancs<sup>3</sup>.

En 2021, la communauté noire (4,3 %), troisième groupe racisé en importance après les Sud-Asiatiques (7,1 %) et les Chinois (4,7 %), affichait un taux de chômage de 14,3 %, lequel se situait au cinquième rang parmi ceux les plus élevés enregistrés pour les 12 groupes racisés présentés dans le recensement. De plus, les hommes noirs affichaient les niveaux de revenu d'emploi les plus faibles comparativement aux autres hommes. En 2020, le revenu d'emploi annuel des femmes et des hommes noirs équivalait en moyenne à 84 % et à 69 % de celui de leurs semblables blancs, respectivement.

Pour faire face à ces conditions défavorables sur le marché du travail, les Noirs et les autres groupes racisés pourraient se tourner vers l'entrepreneuriat. La propriété d'entreprises peut constituer un important moteur de croissance économique en favorisant l'innovation et la création d'emplois. Au niveau des personnes, la propriété d'entreprises est généralement associée à des revenus plus élevés, comparativement aux revenus des non-propriétaires d'entreprises (Grékou et Gueye, 2021). Cependant, comme pour le marché du travail salarié, il pourrait y avoir des différences entre les groupes racisés et les Blancs en ce qui a trait à la propriété d'entreprises. Malheureusement, contrairement aux États-Unis d'Amérique, peu d'études basées sur des données canadiennes ont porté sur les caractéristiques des propriétaires d'entreprises issus des groupes racisés, ce qui est peut-être attribuable à un manque de données probantes sur la propriété d'entreprises selon l'identité raciale. L'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises et l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises visent à recueillir des renseignements sur le groupe racial majoritaire dans la propriété d'une entreprise. Bien qu'elles permettent de connaître la proportion d'entreprises appartenant majoritairement à des groupes racisés, ces enquêtes sont menées au niveau de l'entreprise et ne fournissent pas de renseignements sur l'intersection avec certaines caractéristiques individuelles des propriétaires.

La propriété d'entreprises chez les Noirs a été considérée comme un phénomène souffrant d'un grand manque de renseignements. En 2020, les membres du Caucus des parlementaires noirs ont affirmé qu'il était difficile de changer ce qui ne pouvait pas être mesuré<sup>4</sup> en faisant référence au manque de données sur les obstacles auxquelles font face les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs noirs du Canada. En décembre 2021, le gouvernement fédéral a annoncé la

---

1 Les données sur les « groupes racisés » sont mesurées par la variable « minorité visible » du Recensement de la population. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

2 Le genre n'est pas une caractéristique présentement disponible dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

3 Des estimations comparables sont obtenues au moyen des données du Recensement de 2016.

4 <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/transparence/gouvernement-ouvert/comite-permanent/chagger-plenier-senate-combat-racisme-systemique/declaration-parlementaires-caucus-noirs.html> lucus des parlementaires noirs - Canada.ca

création du Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires<sup>5</sup>. Sous l'égide d'Innovation, Sciences et Développement Économique Canada, le but du carrefour est de mener des recherches tant qualitatives que quantitatives sur la propriété d'entreprises de la communauté noire du Canada.

Le présent article a pour but de combler ce manque de renseignements en dressant le portrait socioéconomique des propriétaires d'entreprises (travailleurs autonomes ou propriétaires d'une entreprise privée constituée en société) au Canada selon leur appartenance raciale. Pour la première fois au Canada, des séries chronologiques sur la propriété d'entreprises des personnes qui se définissent comme des personnes racisées sont rendues disponibles. De plus, l'article porte sur les caractéristiques des entreprises détenues par les Noirs et les met en comparaison avec celles appartenant à d'autres groupes racisés ou par des Blancs. Pour ce faire, l'article repose sur un couplage inédit de données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE), du Recensement de la population (2001, 2006 et 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) qui avait remplacé le questionnaire détaillé du Recensement de 2011. La BDCDEE permet de cerner les propriétaires d'entreprises, leurs caractéristiques ainsi que celles de leurs entreprises alors que l'appartenance raciale est tirée des données du recensement.

Les données produites dans le cadre de ce projet offrent la possibilité d'analyser de façon plus granulaire les tendances en matière de propriété d'entreprises selon le profil racial. De plus, elles permettront une analyse potentielle des microdonnées, y compris l'intersection avec d'autres caractéristiques des entreprises et des propriétaires. Ainsi, ces nouvelles séries offrent aux décideurs des données probantes en soutien à l'élaboration de politiques publiques et de programmes d'accompagnement adapté (par exemple le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires lancé par le gouvernement fédéral en 2021).

Le présent article est divisé en cinq sections. La section suivante présente les données et la méthodologie. La troisième section met en comparaison les caractéristiques des propriétaires d'entreprises noirs avec celles des autres groupes racisés et des Blancs. La quatrième section porte sur les caractéristiques des entreprises selon le profil racial des propriétaires. La conclusion est présentée à la cinquième section.

## 2 Données et méthodologie

Les données utilisées dans cet article proviennent de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE ; 2018), du Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. La BDCDEE est une base de données créée et maintenue par Statistique Canada; elle est le produit du couplage de données du Registre des entreprises de Statistique Canada à celles d'un ensemble de fichiers d'impôts des particuliers et des entreprises et d'autres données administratives. La BDCDEE permet de cerner les propriétaires d'entreprises ainsi que leurs caractéristiques individuelles et familiales, notamment le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigration. La BDCDEE permet également de déterminer des caractéristiques sur les entreprises, comme le secteur d'activité, le nombre d'employés, les ventes et l'investissement. Consulter Green et coll. (2016) pour de plus amples renseignements sur la BDCDEE. Le questionnaire détaillé du Recensement de la population permet de recueillir des renseignements sur l'appartenance ou non à un groupe racisé. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les

---

5 <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2021/12/la-ministre-ng-annonce-le-nom-des-partenaires-qui-mettront-en-place-le-carrefour-du-savoir-pour-lentrepreneuriat-des-communaut-es-noires.html>

personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Étant donné que le questionnaire détaillé est adressé à un échantillon de la population, le couplage de données du recensement et de l'ENM à celles de la BDCDEE a permis de déterminer le profil racial de 47,8 % des propriétaires d'entreprises. Deux méthodes d'identification ont été utilisées afin d'attribuer un profil racial aux propriétaires d'entreprises qui n'ont pas eu à répondre au questionnaire détaillé. La première est basée sur les travaux de Rezai et coll. (2013) qui ont classé les immigrants dans l'un des groupes racisés en fonction de leur pays de naissance et de leur langue maternelle. L'utilisation de l'échantillon des propriétaires d'entreprises qui ont répondu au questionnaire détaillé comme base de validation a montré que les résultats de cette méthode sont précis à 91,9 % et à 96,4 % pour identifier les Noirs et les autres groupes racisés, respectivement. L'application de cette méthode a permis d'établir le profil racial de 62,0 % des propriétaires d'entreprises (si l'on inclut ceux déjà déterminés dans le recensement et l'ENM).

Étant donné que le pays de naissance et la langue maternelle ne sont disponibles dans la BDCDEE que pour les immigrants, une méthode d'imputation de masse a été utilisée pour attribuer un profil racial aux propriétaires non immigrants qui n'ont pas répondu au questionnaire détaillé. Cette méthode consiste à créer des classes d'imputation à partir de variables liées à celle qui doit être imputée. Les classes d'imputation élaborées pour ce projet étaient fondées sur l'âge, le sexe, le revenu et le code postal de la personne. Cette méthode permet de combler l'information manquante chez certaines personnes à partir de données disponibles chez des personnes ayant des caractéristiques semblables. Gueye et coll. (2022) traitent en détail de cette méthodologie d'imputation et des exercices de validation qui ont été effectués.

La proportion de Noirs propriétaires d'entreprises est de 1,4 % lorsque l'analyse est limitée aux propriétaires relevés dans le recensement ou l'ENM comparativement à 2,8 % pour un échantillon composé uniquement des enregistrements imputés ou dont le profil racial est déterminé selon la méthode de Rezai et coll. (2013). Le taux de propriétaires considérés comme appartenant à un groupe racisé est également plus élevé dans ce groupe. Ces différences s'expliquent en partie par le fait que la proportion d'immigrants est plus élevée au sein du groupe dont le profil racial est attribué suivant la méthode de Rezai et coll. (2013) ou imputé (28,5 % versus 17,3 %). En effet, les immigrants résidents permanents noirs représentaient 62,7 % de la population noire âgée de 15 ans et plus en 2021 (Recensement de 2021). Parmi les autres groupes racisés, 72,3 % sont issus de l'immigration. En ajoutant les résidents temporaires, 70,7 % des Noirs et 81,5 % des autres groupes racisés du Canada en 2021 étaient des immigrants<sup>6</sup>.

Par souci de concision, le reste de l'article ne fait pas la différence entre le groupe observé et le groupe dont le profil racial est imputé ou déterminé selon Rezai et coll. (2013). L'échantillon d'analyse est limité aux propriétaires d'entreprises âgés d'au moins 15 ans en 2018. Dans le présent article, à moins d'indication contraire, le terme « propriétaire d'entreprises<sup>7</sup> » désigne à la fois les propriétaires d'une entreprise privée constituée en société et les propriétaires d'une entreprise non constituée en société communément appelés « travailleurs autonomes »<sup>8</sup>. Les propriétaires d'une entreprise non constituée en société, qui ne sont pas tenus d'avoir un numéro d'entreprise, sont exclus de l'échantillon d'analyse<sup>9</sup>. Il convient de préciser qu'il existe des différences entre les Noirs, les Blancs et les autres groupes racisés en ce qui a trait au type d'entreprise généralement détenue. Étant donné que devenir travailleur autonome est moins coûteux que de démarrer une entreprise privée, la contrainte financière est moins sévère pour

---

6 C'était déjà le cas en 2016.

7 Toutes les personnes disposant d'un numéro d'entreprise actif pour l'année de référence.

8 Consulter Baldwin et coll. (2016) et Grékou et Liu (2018) pour obtenir plus de renseignements sur les formes juridiques des entreprises au Canada.

9 Un numéro d'entreprise est requis si le revenu de l'entreprise excède 30 000 \$ et qu'un compte de programme est nécessaire pour prélever certaines taxes, effectuer des retenues sur la paie ou pour importer ou exporter des produits.



les Noirs qui ont des niveaux de revenu parmi les plus bas. Ainsi, le travail autonome devient une option plus accessible pour eux. En effet, comme l'on indiqué Baldwin et coll. (2011), les entrepreneurs démarrent souvent par une entreprise non constituée en société avant de faire la transition vers la constitution en société s'ils peuvent en absorber le coût et établir la forme organisationnelle requise pour limiter les responsabilités.

Même si les données et la méthodologie utilisées dans le présent article produisent des résultats agrégés fiables et comparables à d'autres sources de données, il est important de souligner qu'elles ne sont pas exemptes de limitations. Premièrement, le fait que l'identité raciale soit imputée pour environ 38 % à 42 % des propriétaires d'entreprises constitue une source potentielle de biais des résultats. Deuxièmement, la méthode de classification de Rezaei et coll. (2013) est également associée à une marge d'erreur de 4 % à 8 %, ce qui constitue une source supplémentaire d'imprécision.

Le présent article traite de plusieurs caractéristiques individuelles et caractéristiques d'entreprises, mais en omet quelques-unes pour lesquelles les propriétaires d'entreprises appartenant aux différents groupes pourraient présenter des différences. Au niveau des personnes, l'expérience de travail, la propriété antérieure d'une entreprise, le fait d'habiter en zone rurale ou d'avoir des enfants de moins de 16 ans sont des facteurs qui pourraient influencer la propension à l'accès à la propriété d'entreprises, mais qui ne sont pas inclus dans la présente étude. De plus, le niveau de scolarité, l'occupation d'un poste de gestion ou encore la langue maternelle (pour les non-immigrants) sont des caractéristiques qui pourraient être utiles, mais qui ne sont pas encore disponibles dans la BDCDEE. Il est donc clair que plusieurs autres pistes de recherche peuvent être considérées. La présente étude est limitée aux propriétaires d'entreprises, mais il pourrait être utile de s'intéresser aux différences et similitudes entre les Noirs et les autres groupes en matière de taux de propriété d'entreprises. Ceci permettrait d'une part d'évaluer la représentativité de la communauté noire dans la propriété d'entreprises et d'autre part, de situer les résultats par rapport aux propriétaires établis aux États-Unis où la recherche sur l'entrepreneuriat des Afro-Américains est plus étendue.

### **3 Qui sont les Noirs propriétaires d'entreprises au Canada ?**

La section qui suit présente une analyse comparative de certaines caractéristiques individuelles et familiales des propriétaires d'entreprises noirs par rapport à leurs homologues blancs ou appartenant à un autre groupe racisé.

#### **3.1 Plus des deux tiers des propriétaires d'entreprises noirs sont des hommes**

Au Canada, le nombre de Noirs propriétaires d'entreprises est estimé à 66 880 en 2018, ce qui représente 2,1 % de tous les propriétaires d'entreprises (tableau 1). Plus des deux tiers (70,4 %) des propriétaires d'entreprises noirs sont des hommes et 29,6 %, des femmes. Quelle que soit l'appartenance raciale, les hommes représentent la plus grande proportion de propriétaires d'entreprises. L'écart entre les hommes et les femmes est proportionnellement plus élevé chez les Noirs. Chez les hommes comme chez les femmes, la proportion de propriétaires d'entreprises noirs est plus faible que celle des Noirs dans la population générale. En effet, en 2018, 2,4 % des hommes propriétaires d'entreprises appartenaient à la communauté noire, alors que les Noirs représentaient 3,0 % et 3,7 % des hommes en âge de travailler (15 ans ou plus) selon les recensements de 2016 et de 2021, respectivement. Pour ce qui est des femmes propriétaires d'entreprises, 1,7 % d'entre elles sont identifiées comme étant des Noires tandis que 3,1 % (2016) et 3,8 % (2021) des femmes âgées de 15 ans et plus étaient issues de la communauté

noire. Le constat est tout de même différent chez les autres groupes racisés pour qui la proportion parmi les propriétaires d'entreprises est supérieure à celle enregistrée au sein de la population générale âgée de 15 ans et plus tant chez les femmes que chez les hommes.

### 3.2 La proportion de propriétaires d'entreprises noirs a augmenté au fil du temps

L'un des avantages du couplage de données de la BDCDEE et du recensement est le fait qu'il permet, pour la première fois, d'analyser les tendances en ce qui a trait à la propriété d'entreprises parmi les groupes racisés. Le graphique 1 montre que la proportion de propriétaires d'entreprises constituées en société ou non constituées en société (travailleurs autonomes) qui s'identifient à la communauté noire a crû entre 2005 et 2018 tant pour les hommes que pour les femmes, mais à des rythmes différents. La proportion de Noirs parmi les travailleurs autonomes de sexe masculin a presque doublé durant cette période, pour passer de 1,8 % en 2005 à 3,5 % en 2018. Chez les femmes, le pourcentage de Noires parmi les travailleuses autonomes a également augmenté (pour passer de 1,3 % à 2,2 %), mais moins rapidement que pour les hommes, ce qui a entraîné un élargissement de l'écart entre les deux sexes pour ce qui est du travail autonome. La part de Noirs parmi les propriétaires d'une entreprise constituée en société a également augmenté. Les Noires, qui représentaient 1,0 % des femmes propriétaires d'une entreprise constituée société en 2005, représentaient 1,5 % de celles-ci en 2018. Même constat chez les hommes où la proportion de Noirs parmi les hommes propriétaires d'une entreprise constituée en société s'est accrue de 0,6 point de pourcentage, pour passer de 1,1 % en 2005 à 1,7 % en 2018. Le fait que la proportion de Noirs augmente plus vite parmi les travailleurs autonomes que parmi les propriétaires de sociétés peut s'expliquer par des différences de caractéristiques entre les différentes formes juridiques d'une entreprise. En effet, les entreprises constituées en société sont généralement plus grandes, plus productives et utilisent plus de capital que les entreprises non constituées en sociétés (Baldwin et coll., 2011). Les sociétés nécessitent donc un investissement initial plus conséquent.

**Tableau 1**  
**Nombre et proportion de propriétaires d'entreprises selon le sexe et le profil racial, 2018**

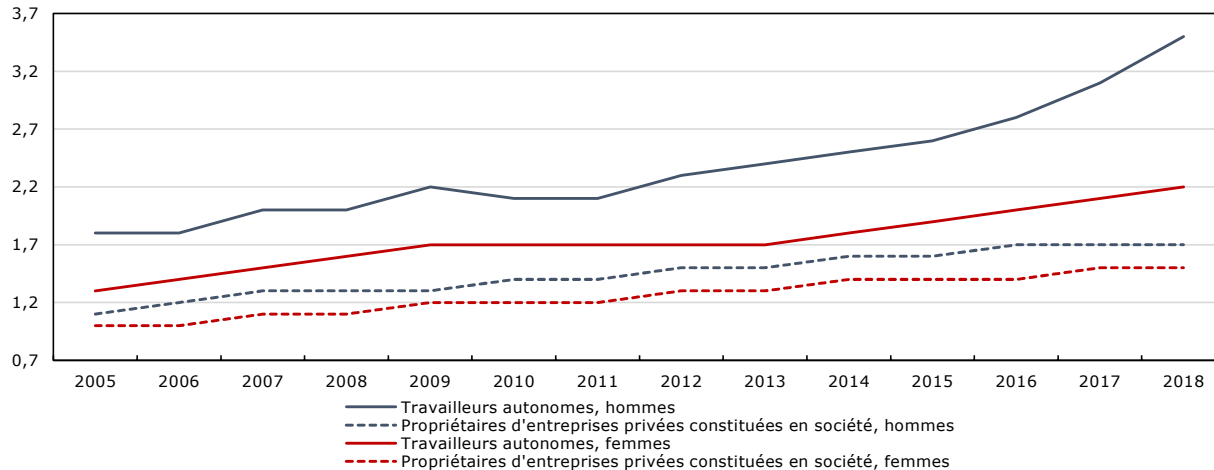
	Hommes	Femmes	Total
	nombre		
Blancs	1 475 880	861 470	2 337 350
Noirs	47 075	19 805	66 880
Autres groupes racisés	471 945	254 920	726 865
Total	1 994 900	1 136 190	3 131 090
	pourcentage		
Blancs	74,0	75,8	74,6
Noirs	2,4	1,7	2,1
Autres groupes racisés	23,7	22,4	23,2
Total	100	100	100

**Notes :** Des proportions de propriétaires d'entreprises par profil racial similaires à celles présentées dans le tableau 1 sont obtenues à partir d'un échantillon restreint aux personnes âgées de 25 ans et plus. Les personnes âgées de 15 à 24 ans représentent environ 3,5% des propriétaires d'entreprises. La somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

**Graphique 1**  
**Proportion de travailleurs autonomes et propriétaires d'entreprises noirs par sexe et par année, 2005 à 2018**

pourcentage



**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2005 à 2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.3 Plus de la moitié des propriétaires d'entreprises noirs sont des immigrants

La grande majorité des Canadiens qui déclarent appartenir à un groupe racisé sont issus de l'immigration. En effet, les données du Recensement de la population de 2021 montrent que 70,9 % des personnes racisées âgées de 15 ans et plus au Canada sont des immigrants; la proportion est de 62,7 % chez les Noirs. Ces données sont cohérentes avec la distribution des propriétaires d'entreprises selon l'appartenance raciale et le statut d'immigration. Les immigrants représentent 64,8 % des hommes noirs propriétaires d'entreprises; au sein des autres groupes racisés, le pourcentage est de 67,9 % chez les femmes et de 70,9 % chez les hommes. (graphique 2). À l'exclusion des Blancs, les femmes noires sont les moins susceptibles d'être immigrantes parmi tous les groupes; les immigrants représentent tout de même plus de la moitié des femmes propriétaires d'entreprises issues de la communauté noire. La plupart des immigrants propriétaires d'entreprises sont établis au Canada depuis plus de cinq ans.

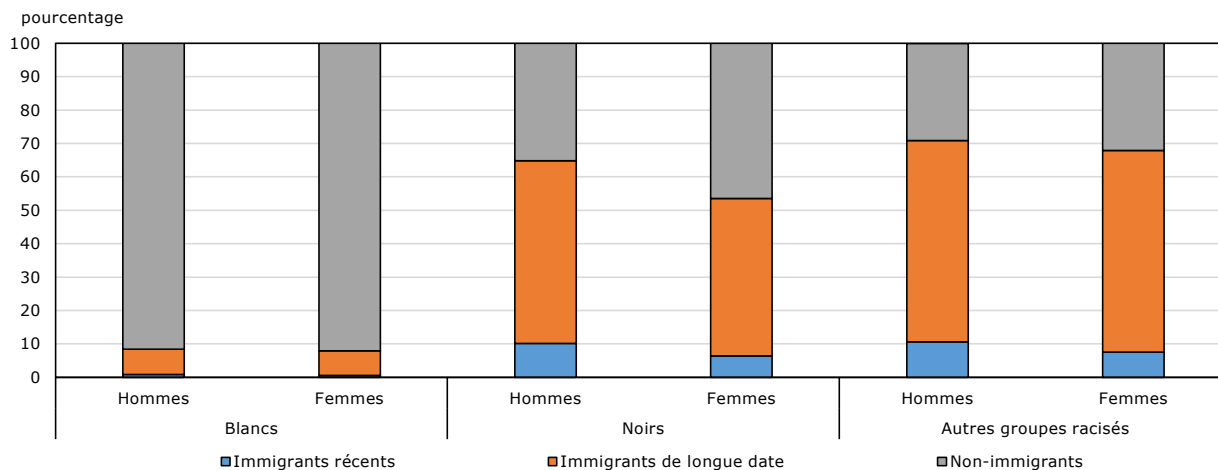
Les femmes noires propriétaires d'entreprises (46,5 %) sont plus susceptibles d'être nées au Canada que leurs homologues masculins (35,2 %). Il en est de même pour les autres groupes racisés, mais l'écart entre les hommes (29,0 %) et les femmes (32,1 %), quoique statistiquement significatif, y est plus faible.

Le fait que la majeure partie des propriétaires d'entreprises noirs ou appartenant aux autres groupes racisés soient des immigrants est un résultat intéressant. Comme l'indiquent Picot et Ostrovsky (2021), la littérature a établi que le taux de travail autonome plus élevé chez les immigrants est en partie attribuable aux obstacles auxquelles ils font face pour trouver un emploi rémunéré approprié. En effet, les immigrants pourraient ne pas être au courant des possibilités de financement et d'accompagnement qui s'offrent à eux, ce qui constituerait un obstacle sur le plan de la performance et de la croissance. Un rapport de la Chambre de commerce noire du Canada (2021) atteste qu'en général, la communauté noire n'est pas au courant des programmes de financement offerts par la Banque de développement du Canada ou par Exportation et Développement Canada. C'est également ce qui ressort de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises du deuxième trimestre de 2021<sup>10</sup>. En effet, les entreprises appartenant à des groupes racisés (12,0 %) en général ou à des Noirs en particulier (13,6 %) étaient

10 Tableau 33100351 consulté le 16 février 2022.

proportionnellement deux fois plus susceptibles par rapport à l'ensemble des entreprises (5,9 %) de ne pas être au courant des programmes d'aide ou de crédit en lien avec la pandémie de COVID-19. De plus, l'accès à un crédit auprès des institutions financières pourrait être plus difficile pour les immigrants parce qu'une bonne cote de crédit se bâtit au fil des années. Leung et coll. (2018) ont établi que les immigrants sont moins susceptibles d'obtenir du crédit auprès des institutions financières formelles.

**Graphique 2**  
**Répartition des propriétaires d'entreprises selon le sexe, le statut d'immigration et le profil racial, 2018**



**Note :** « Immigrants récents » désigne les immigrants arrivés au Canada entre 2013 et 2018.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.4 Plus de la moitié des immigrants noirs propriétaires d'entreprises viennent de cinq pays

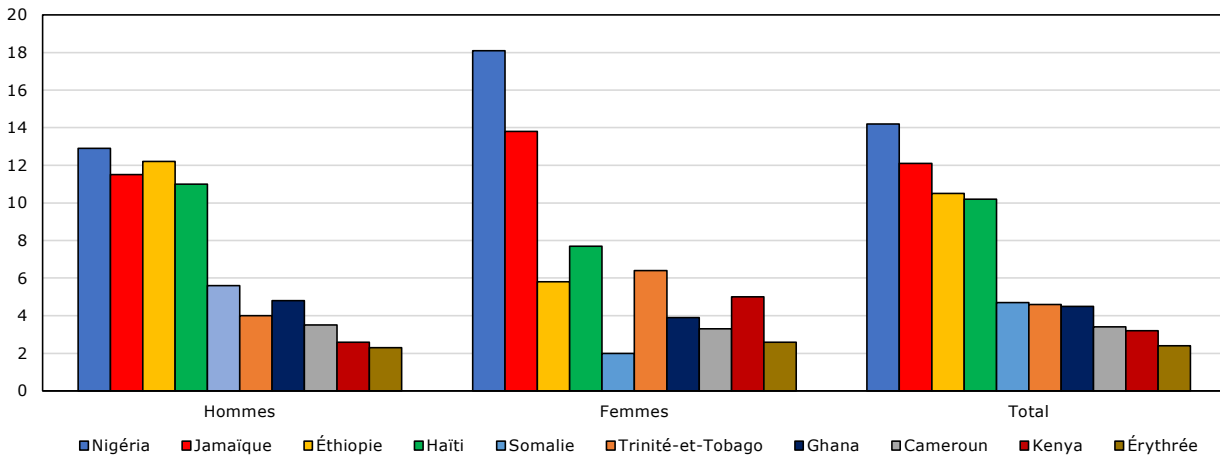
Étant donné que plus de la moitié des propriétaires noirs sont issus de l'immigration, il importe de s'intéresser à leur pays d'origine. Un article de Statistique Canada (2019a) montre que jusqu'en 1990, la majorité des immigrants noirs du Canada venaient des Antilles et des Bermudes, principalement d'Haïti et de la Jamaïque. Cependant, la distribution a changé depuis le début des années 90; 65,1 % des immigrants admis entre 2011 et 2016 et appartenant à la communauté noire viennent d'Afrique et principalement du Nigéria, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. Ces distributions sont cohérentes avec celles des propriétaires d'entreprises noirs issus de l'immigration. Les cinq principaux pays d'origine des immigrants noirs propriétaires d'entreprises sont le Nigéria (14,2 %), la Jamaïque (12,1 %), l'Éthiopie (10,5 %), l'Haïti (10,2 %) et la Somalie (4,7 %); ils représentent plus de la moitié de ceux-ci (graphique 3). Chez les hommes comme chez les femmes, près de 70 % des immigrants propriétaires d'entreprises viennent de 10 pays situés soit dans les Antilles et les Bermudes, soit en Afrique. Si l'on exclut ces 10 principaux pays de naissance, la République démocratique du Congo (2,3 %) est le seul au sein de la centaine d'autres pays de naissance à afficher une proportion d'immigrants noirs propriétaires d'entreprises supérieure à 2,0 %.

À l'aide de la Base de données longitudinales sur l'immigration, laquelle est une composante de la BDCDEE, Li (2001) a montré que le pays d'origine pourrait avoir une incidence sur la probabilité de devenir travailleur autonome. Il a établi que les immigrants provenant d'Europe de l'Ouest ou d'Asie occidentale étaient plus susceptibles d'être propriétaires d'entreprises que leurs homologues en provenance d'Afrique ou des Caraïbes, soient les principales régions d'origine des Noirs du Canada.

### Graphique 3

#### Répartition selon le sexe des pays de naissance des immigrants noirs propriétaires d'entreprises (10 principaux pays), 2018

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.5 La proportion de Noirs propriétaires d'entreprises est plus élevée dans les provinces ayant la plus forte population de Noirs, soit l'Ontario et le Québec

La grande majorité (73,9 %) des propriétaires d'entreprises noirs du Canada résident en Ontario ou au Québec. En effet, l'Ontario (50,6 %) à elle seule compte un peu plus de la moitié des propriétaires d'entreprises noirs, tandis que 23,3 % d'entre eux vivent au Québec (tableau 2). Ces deux provinces sont suivies de l'Alberta (15,0 %) et de la Colombie-Britannique (5,4 %). Ce résultat est cohérent avec la distribution de la population noire âgée de 15 ans ou plus, mais aussi avec les résultats d'une enquête menée par la *Black Business and Professional Association* (BBPA) basée sur 700 femmes noires propriétaires d'entreprises au Canada. Les propriétaires d'entreprises issus d'un groupe racisé autre que les Noirs s'établissent pour la plupart en Ontario (51,4 %) et en Colombie-Britannique (21,9 %). Même si l'Ontario (33,7 %) reste la province ayant le plus grand nombre de propriétaires d'entreprises blancs, sa part est proportionnellement plus faible par rapport à celle observée chez les Noirs et chez les autres groupes racisés.

Le taux de propriété d'entreprises des Noirs est plus élevé dans les provinces où il y a une forte communauté noire. L'Ontario (2,8 %), le Québec (2,5 %) et l'Alberta (2,2 %) affichent les taux de propriété des Noirs les plus élevés parmi les provinces, ce qui pourrait indiquer que les Noirs offrent des produits et des services généralement destinés à leur communauté. Par exemple, un restaurateur spécialisé dans les mets haïtiens serait plus susceptible de s'établir dans la région métropolitaine de Montréal où réside la plus grande proportion d'Haïtiens au Canada. Dans l'enquête de la BBPA, 87,9 % des répondantes ont déclaré s'être lancées en affaires parce qu'elles ont trouvé une occasion d'offrir des produits ou des services. De plus, certaines des entrepreneures ont aussi indiqué que la principale motivation qui les a incitées à démarrer une entreprise provenait du désir de satisfaire des besoins de leur communauté.

**Tableau 2**  
**Répartition selon la province, 2018**

	Répartition des propriétaires d'entreprises selon le profil racial et la province			Taux de propriété d'entreprises de chaque groupe racial par province		
	Blancs	Noirs	Autres groupes racisés	Blancs	Noirs	Autres groupes racisés
			pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	0,9	0,1	0,1	96,5	0,3	3,1
Île-du-Prince-Édouard	0,5	0,1	0,1	93,0	0,3	6,7
Nouvelle-Écosse	2,3	1,2	0,6	91,8	1,3	6,9
Nouveau-Brunswick	1,8	0,4	0,3	94,7	0,7	4,7
Québec	23,0	23,3	9,6	86,4	2,5	11,1
Ontario	33,7	50,6	51,4	66,1	2,8	31,1
Manitoba	3,6	2,1	1,8	85,3	1,4	13,3
Saskatchewan	5,0	1,6	1,3	91,7	0,8	7,5
Alberta	15,1	15,0	12,9	77,4	2,2	20,4
Colombie-Britannique	13,9	5,4	21,9	66,9	0,7	32,4
Territoires	0,2	0,2	0,1	86,7	2,7	10,6

**Notes** : La somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement. Territoires désigne le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

**Sources** : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), recensement de la population (2001, 2006, 2016) et enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.6 Les propriétaires d'entreprises noirs sont en moyenne plus jeunes de six ans que leurs homologues blancs

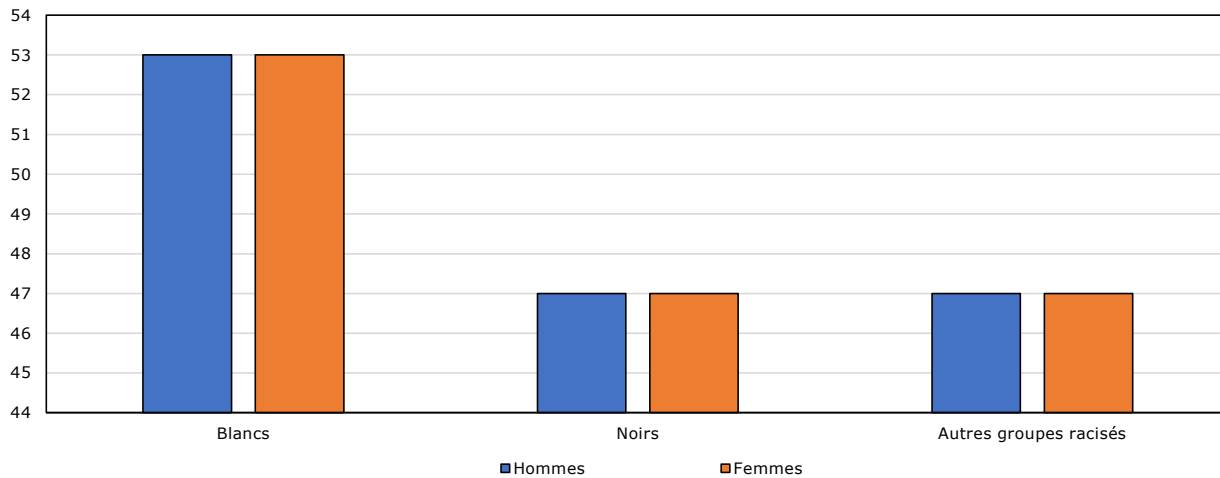
Chez les hommes comme chez les femmes, les propriétaires d'entreprises noirs et ceux issus des autres groupes racisés sont en moyenne âgés de 47 ans, soit six ans de moins que leurs homologues blancs (53 ans) (graphique 4). La population noire est plus jeune que la population générale du Canada. Chez les Noirs, 80,6 % des hommes et 78,7 % des femmes sont âgés de moins de 50 ans (Statistique Canada, 2019b). Dans la population totale, la proportion de personnes n'ayant pas atteint la cinquantaine est de 63,4 % chez les hommes et de 61,3 % chez les femmes. Malgré la jeunesse de la population noire, la grande majorité des propriétaires d'entreprises de cette communauté ont plus de 40 ans<sup>11</sup>. Ce constat sous-entend un besoin d'accumulation d'expérience et de capital, deux critères qui s'acquièrent généralement avec le temps (Shinnar et Young, 2008).

11 L'âge médian est aussi de 47 ans chez les femmes et les hommes noirs propriétaires d'entreprises.

#### Graphique 4

#### Âge moyen des propriétaires d'entreprises selon le sexe et le profil racial, 2018

années



Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.7 Les propriétaires d'entreprises noirs sont moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre que leurs homologues blancs ou issus d'un autre groupe racisé

Plusieurs études ont établi que la composition familiale est un facteur qui peut influencer la décision de se lancer en affaires (Lin et coll., 2000 ; Ozcan, 2011 ; Eliasson et Westlund, 2013). Grékou et Gueye (2021) ont montré que la propension à la propriété d'entreprise est plus forte chez les personnes mariées ou vivant en union libre et chez les personnes veuves, divorcées ou séparées que chez les célibataires. Budig (2006) explique l'effet positif du mariage sur la probabilité de se lancer en affaires par l'augmentation de la richesse familiale. Chez les hommes comme chez les femmes, les Noirs (69,6 % pour les hommes et 65,3 % pour les femmes) étaient proportionnellement moins susceptibles d'être dans une relation de couple, mais aussi plus susceptibles d'être célibataires (graphique 5). De plus, les personnes issues des autres groupes racisés (77,4 % pour les femmes et 80,0 % pour les hommes), sont proportionnellement plus susceptibles d'être mariées ou de vivre en union libre que les Blancs et les Noirs, quel que soit le sexe. Ces différences pourraient contribuer à expliquer d'éventuelles disparités entre les groupes en ce qui a trait à l'accès à la propriété d'entreprises ou à son maintien.

### 3.8 Les revenus des propriétaires d'entreprises noirs sont en moyenne plus faibles que ceux de leurs homologues blancs ou issus des autres groupes racisés

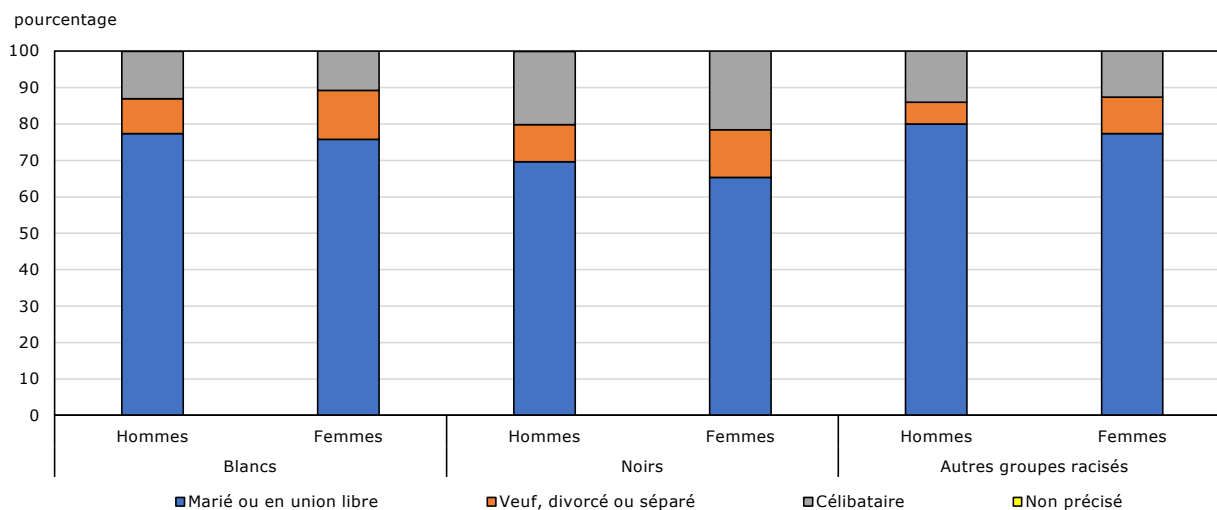
Malgré la diversification continue de la population canadienne, des inégalités de revenu et d'accès à l'emploi sont encore observées entre les groupes racisés et les Blancs. Les données du Recensement de 2021 montrent que les personnes s'identifiant à un groupe racisé ont plus tendance à se trouver au chômage malgré le fait qu'elles soient plus actives sur le marché du travail que les Blancs.

De plus, les hommes issus des groupes racisés ont un revenu total avant impôts équivalant en moyenne à 11 140 \$ de moins que celui de leurs homologues blancs. L'écart est moins élevé chez les femmes, mais demeure en faveur des Blancs (+5 560 \$ par rapport aux femmes appartenant à un groupe racisé). Ces écarts de revenu entre les Blancs et les groupes racisés de la population générale sont également observés chez les propriétaires d'entreprises. En effet,

chez les hommes propriétaires d'entreprises, les revenus des Noirs (56 100 \$) sont en moyenne les plus faibles (graphique 6). Ils gagnaient 9 500 \$ de moins que leurs semblables issus des autres groupes racisés et 43 300 \$ de moins que les hommes blancs. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les femmes noires (55 700 \$) et leurs homologues appartenant à un groupe racisé (54 800 \$). Cependant, elles gagnaient en moyenne plus de 16 000 \$ de moins que les femmes blanches.

L'aspect financier est un facteur important dans la création ou la survie d'une entreprise (Evans et Leighton, 1989 ; Leung et coll., 2018 ; Grékou et Gueye, 2021). De plus, dans l'étude de la BBPA, 81,4 % des femmes noires propriétaires d'entreprises ont déclaré avoir utilisé des fonds propres pour démarrer leur entreprise. Certaines ont ajouté que l'accès au financement et le coût des emprunts constituent des obstacles majeurs à la propriété d'entreprise. Ce résultat est cohérent avec la théorie hiérarchique de Myers et Majluf (1984) selon laquelle les fonds personnels constituent la source première de financement suivi des emprunts. Compte tenu de l'importance des ressources financières dans la propriété d'entreprises, le faible niveau de revenu des Noirs par rapport aux Blancs et autres groupes racisés pourrait être un obstacle tant pour les propriétaires (maintien en affaires et croissance) que pour les salariés (accès à la propriété d'entreprise).

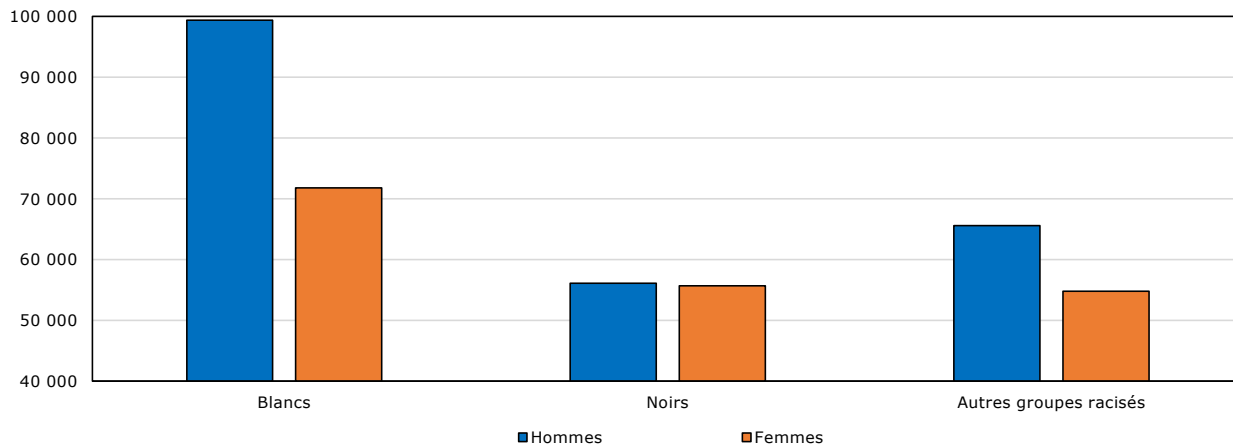
**Graphique 5**  
**Répartition des propriétaires d'entreprises selon le profil racial, le sexe et l'état matrimonial, 2018**



**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).



**Graphique 6**  
**Revenu moyen des propriétaires d'entreprises selon le sexe et le profil racial,**  
**2018**  
dollars



**Note :** Tous les chiffres sont significativement différents à 95 % sauf celui des femmes noires par rapport à celui des hommes noirs et à celui des autres femmes racisées.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

### 3.9 Les Noirs sont plus susceptibles d'être de nouveaux propriétaires d'entreprises que les Blancs et les autres groupes racisés

Dans la section qui suit, les immigrants récents sont retirés de l'échantillon étant donné qu'ils pourraient ne pas être au Canada entre 2013 et 2017. Après avoir déterminé le profil racial des propriétaires d'entreprises de 2018<sup>12</sup>, le caractère longitudinal de la BDCDEE permet d'établir s'ils étaient également propriétaires d'entreprises durant les années précédentes étant donné que leur profil racial de 2018 est censé être le même au fil du temps.

D'une part, 48,1 % des hommes noirs propriétaires d'entreprises en 2018 ont été dans les affaires durant toute la période allant de 2013 à 2017, comparativement à 57,9 % pour les hommes appartenant à un autre groupe racisé et à 72,5 % pour les Blancs (tableau 3); le constat est le même chez les femmes qui étaient propriétaires d'entreprises en 2018. La proportion de celles qui étaient également propriétaires de 2013 à 2017 est plus faible chez les femmes noires (46,3 %) que chez les femmes blanches (66,2 %) ou issues d'un autre groupe racisé (53,5 %).

D'autre part, chez les hommes noirs, 14,0 % des propriétaires d'entreprises sont des entrants — des personnes qui n'ont pas été propriétaires d'entreprises entre 2013 et 2017, mais qui le sont devenus en 2018 —, comparativement à 9,4 % chez les hommes issus d'un autre groupe racisé et à 5,5 % chez les Blancs. Il en est de même pour les femmes noires (13,9 %) par rapport aux Blanches (6,9 %) et aux autres groupes racisés (9,8 %).

Ces différences dans le nombre d'années d'activité en tant que propriétaire d'entreprise entre 2013 et 2017 auraient un lien avec le type de propriétaire<sup>13</sup>. En effet, Grékou et Liu (2018) ont établi que les travailleurs autonomes avaient des taux de survie moins élevés que les propriétaires d'entreprises privées constituées en société. Une étude axée sur les motivations à l'accès ou à la sortie de la propriété d'entreprise permettrait de savoir si la survie moins probable chez les Noirs a un lien avec leur situation d'emploi. Par exemple, est-ce que les Noirs qui se

12 Le constat sur les différences en ce qui a trait au nombre d'années d'activités est le même si l'on considère une année de référence autre que 2018.

13 Les Noirs sont plus susceptibles d'être travailleurs autonomes et moins susceptibles d'être propriétaires d'une entreprise privée constituée en société que les Blancs et les personnes issues des autres groupes racisés.

sont lancés dans le travail autonome l'ont fait pour sortir du chômage ou est-ce qu'ils ont cessé leurs activités commerciales lorsqu'ils ont trouvé un emploi salarié?

**Tableau 3**  
**Répartition des propriétaires d'entreprises de 2018 selon le profil racial, le sexe et le nombre d'années en tant que propriétaire entre 2013 et 2017**

Années en tant que propriétaire	Blancs		Noirs		Autres groupes racisés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
0	5,5	6,9	14,0	13,9	9,4	9,8
1	5,5	6,9	12,1	11,8	8,8	10,0
2	5,6	7,0	9,5	10,5	8,2	9,6
3	5,2	6,3	8,0	8,8	7,6	8,6
4	5,9	6,7	8,3	8,6	8,0	8,4
5	72,5	66,2	48,1	46,3	57,9	53,5

**Notes :** La somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement. Les immigrants arrivés après 2013 ne sont pas inclus. La catégorie 0 représente les personnes qui n'étaient pas propriétaires d'entreprises entre 2013 et 2017 mais le sont devenues en 2018.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), recensement de la population (2001, 2006, 2016) et enquête nationale auprès des ménages (2011).

## 4 Quelles entreprises appartiennent aux Noirs?

Dans cette deuxième partie de l'article, l'unité d'analyse est l'entreprise, afin d'établir si les caractéristiques des entreprises varient selon le profil racial majoritaire dans la propriété de l'entreprise. Comme les entreprises privées constituées en société sont généralement différentes de celles qui ne le sont pas (Baldwin et Rispoli, 2010; Baldwin et coll., 2011), elles seront considérées de façon séparée. Une méthodologie basée sur les travaux de Grékou et coll. (2018) pour déterminer les entreprises appartenant aux femmes et aux hommes a été appliquée pour attribuer un profil racial à une entreprise. Une entreprise est réputée appartenir à un groupe racial (Blancs, Noirs, autres groupes racisés) si plus de la moitié de ses parts sont détenues par des personnes qui déclarent appartenir à ce groupe. En cas d'égalité des parts, l'entreprise est attribuée, dans cet ordre, aux Noirs et aux autres groupes racisés. Par exemple, si les Noirs et les personnes issues d'un autre groupe racisé possèdent chacun 50 % des parts, l'entreprise est réputée appartenir aux Noirs. Par contre, lorsque les Blancs et les autres groupes racisés détiennent chacun 50 % des parts, l'entreprise est considérée comme appartenant à un autre groupe racisé.

### 4.1 La proportion d'entreprises non constituées en société détenues par des Noirs est plus élevée que celle des entreprises privées constituées en société leur appartenant

Le tableau 4 montre que 2,9 % des entreprises non constituées en société et 1,6 % de celles constituées en société appartiennent à des Noirs. Ce résultat indique que les Noirs sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes non constitués que des propriétaires d'entreprises constituées en société. Les personnes appartenant aux autres groupes racisés sont propriétaires de 21,8 % des entreprises non constituées en société et de 24,2 % de celles constituées en société.

Une autre définition de la propriété majoritaire est la participation. Autrement dit, une entreprise serait considérée comme « noire » si au moins l'un des propriétaires a déclaré être Noir. Selon cette définition, 3,1 % des entreprises non constituées en société et 2,2 % de celles constituées en société appartiennent à des Noirs. Le fait que les deux définitions produisent des résultats quasi similaires pour les Noirs donne à penser que les propriétaires d'entreprises issus de cette communauté ont tendance à être des propriétaires uniques ou à s'associer avec d'autres Noirs. La définition basée sur la propriété majoritaire sera utilisée dans le reste de l'article.

**Tableau 4**  
**Nombre et proportion d'entreprises selon type d'entreprise et l'appartenance raciale des propriétaires, 2018**

Appartenance	Entreprises non constituées en société	Entreprises privées constituées en société	Toutes les entreprises privées
	nombre		
Blancs	854 600	1 013 700	1 868 300
Noirs	32 600	22 200	54 800
Autres groupes racisés	247 100	329 800	576 800
Total	1 134 300	1 365 600	2 499 900
	pourcentage		
Blancs	75,3	74,2	74,7
Noirs	2,9	1,6	2,2
Autres groupes racisés	21,8	24,2	23,1
Total	100	100	100

**Notes** : La somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

**Sources** : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), recensement de la population (2001, 2006, 2016) et enquête nationale auprès des ménages (2011).

## 4.2 Le transport et l'entreposage et les services professionnels, scientifiques et techniques constituent les principaux domaines d'activité des entreprises appartenant à des Noirs

La distribution par industrie — définie au moyen du code à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord — est quasi similaire pour les entreprises non constituées en société, qu'elles appartiennent à des Noirs, des Blancs ou des personnes appartenant à un autre groupe racisé. L'industrie du transport et de l'entreposage (34,3 %) compte le plus grand nombre d'entreprises non constituées en société appartenant à des Noirs (tableau 5). Elle est suivie des services immobiliers et des services de location et de location à bail (13,4 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (10,4 %) qui représentent respectivement les première et troisième industries en importance des entreprises non constituées en société appartenant à des Blancs ou à d'autres groupes racisés. Le transport et l'entreposage (19,8 %) se classe deuxième parmi les industries comptant le plus grand nombre d'entreprises non constituées en société appartenant à d'autres groupes racisés. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, la deuxième en importance pour ce qui est des entreprises non constituées en société appartenant à des Blancs (17,7 %), compte 1,1 % et 1,5 % d'entreprises détenues par des Noirs et d'autres groupes racisés, respectivement. La construction et les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement complètent le classement des cinq industries comptant le plus grand nombre d'entreprises privées non constituées en société appartenant à des Noirs ou à d'autres groupes racisés.

Pour ce qui est des entreprises privées constituées en société, les services professionnels, scientifiques et techniques comptent le plus grand nombre d'entreprises, quel que soit le groupe racial auquel appartiennent les propriétaires (17,7 %, 21,3 % et 19,8 % pour les entreprises appartenant à des Blancs, des Noirs et des personnes issues d'autres groupes racisés, respectivement). Le transport et l'entreposage (14,2 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (12,3 %), la construction (9,8 %) et le commerce de détail (7,8 %) sont les quatre autres industries qui regroupent le plus grand nombre d'entreprises privées constituées en société appartenant à des Noirs. Ces industries comprennent également les cinq principales dans lesquelles se trouvent les sociétés détenues par les autres groupes racisés, mais dans un ordre différent de celui des Noirs.

La distribution selon l'industrie des entreprises privées constituées en société appartenant à des Noirs est comparable à celles appartenant aux autres groupes racisés, mais diffère quelque peu de celles détenues par des Blancs. Par exemple, les entreprises privées constituées en société appartenant à des Noirs sont environ deux fois plus susceptibles d'être dans l'industrie du transport et de l'entreposage ou dans les soins de santé et de l'assistance sociale que celles appartenant à des Blancs. Les cinq industries en importance pour les entreprises privées constituées en société des Noirs comptent 65,4 % de toutes les entreprises privées constituées en société détenues par cette communauté, alors que les mêmes industries représentent 52,5 % de celles appartenant à des Blancs. Par contre, les entreprises détenues par les Blancs ont une présence plus forte dans l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et dans celle de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz, et des services publics.

**Tableau 5**  
**Répartition des entreprises selon le type d'entreprise, le profil racial des propriétaires et l'industrie, 2018**

	Entreprises non constituées en société appartenant à des			Entreprises privées constituées en société appartenant à des		
	Blancs	Noirs	Autres groupes racisés	Blancs	Noirs	Autres groupes racisés
	pourcentage					
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	17,7	1,1	1,5	6,0	0,8	0,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz, et services publics	0,8	0,3	0,3	1,2	0,3	0,2
Construction	11,0	8,3	8,2	15,4	9,8	9,8
Fabrication	2,0	1,4	1,3	4,1	2,5	2,8
Commerce de gros	1,1	1,1	1,1	4,1	3,1	4,4
Commerce de détail	4,8	4,8	5,2	7,2	7,8	10,0
Transport et entreposage	4,4	34,3	19,8	5,0	14,2	14,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,5	1,4	1,3	1,5	1,5	1,1
Finance et assurances	1,0	1,3	1,6	7,4	3,2	3,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	20,2	13,4	27,8	7,8	4,7	5,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,2	10,4	11,9	17,7	21,3	19,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,0	0,0	0,7	0,3	0,3
Services administratifs, services de soutien, services de gestion de	5,0	7,7	6,5	4,3	6,5	3,9
Services d'enseignement	1,1	1,1	1,1	1,0	1,3	1,3
Soins de santé et assistance sociale	3,9	3,4	3,4	7,2	12,3	8,6
Arts, spectacles et loisirs	3,0	2,8	1,7	1,4	1,3	0,7
Services d'hébergement et de restauration	1,5	1,3	1,6	3,2	3,7	8,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	6,9	6,1	5,8	4,9	5,5	5,2

**Notes :** La somme des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement. L'industrie est définie au moyen du code à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Les entreprises du secteur public et celles dont l'industrie est inconnue ne sont pas incluses.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), recensement de la population (2001, 2006, 2016) et enquête nationale auprès des ménages (2011).

### **4.3 Les entreprises appartenant à des Noirs sont en moyenne plus petites que celles détenues par des Blancs ou d'autres groupes racisés**

Les entreprises non constituées en société appartenant à des Noirs sont en général plus petites que celles appartenant à d'autres groupes en ce qui a trait à la taille de l'entreprise mesurée par le nombre d'employées. En effet, 95,6 % des entreprises non constituées en société détenues par des Noirs comptent moins d'un employé contre 92,7 % et 89,6 % pour celles appartenant à d'autres groupes racisés et à des Blancs, respectivement (graphique 7). Ce constat n'est pas étonnant dans la mesure où les travailleurs autonomes non constitués en société mènent souvent leurs activités de façon individuelle. Toutefois, il est important de mentionner que les entreprises non constituées en société appartenant à des Blancs (10,3 %) sont deux fois plus susceptibles d'avoir au moins un employé que celles détenues par des Noirs (4,4 %). 7,3 % des entreprises non constituées en société appartenant à d'autres groupes racisés ont au moins un employé.

La répartition selon la taille de leur effectif est moins concentrée pour les entreprises privées constituées en société, même si plus de la moitié de celles-ci comptaient moins d'un employé, quel que soit le profil racial des propriétaires. Les entreprises privées constituées en société appartenant à des Noirs sont généralement plus petites que celles appartenant à leurs homologues blancs ou ayant déclaré appartenir à d'autres groupes racisés. En effet, 91,2 % des entreprises privées constituées en société détenues par des Noirs ont moins de cinq employés comparativement à 87,9 % pour les autres groupes racisés et 83,1 % pour les Blancs. Par ailleurs, les entreprises appartenant à des Noirs (8,8 %) sont près de deux fois moins susceptibles que celles appartenant à des Blancs (17,0 %) d'avoir cinq employés ou plus. Comparativement aux entreprises détenues par d'autres groupes racisés, les entreprises appartenant à des Noirs sont 1,4 fois moins susceptibles d'avoir cinq employés ou plus.

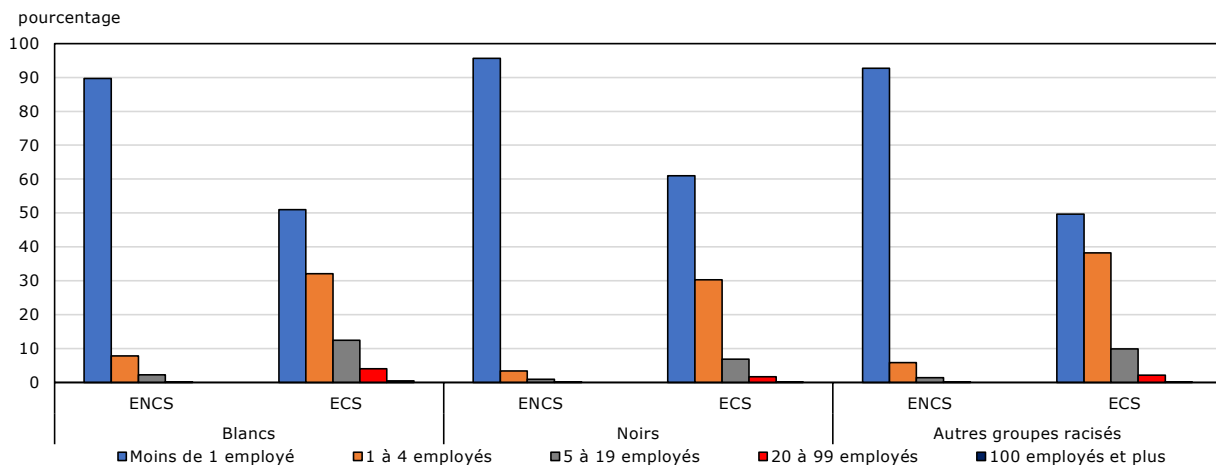
Ces résultats témoignent de l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie canadienne et sont cohérents avec ceux d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada<sup>14</sup> (2019) qui montrent qu'en 2017, 89,6 % de l'emploi provenaient des petites (moins de 100 employés) et moyennes entreprises (100 à 499 employés). De plus, si l'on tient compte uniquement des PME, environ 98 % des entreprises sont de petite taille, qu'elles appartiennent ou non à des groupes racisés (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2020).

---

14 Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

### Graphique 7

#### Répartition des entreprises selon le profil racial des propriétaires, le type et la taille de l'entreprise, 2018



Notes : « ENCS » désigne les entreprises non constituées en société. « ECS » désigne les entreprises privées constituées en société.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

## 4.4 Les performances financières sont plus faibles pour les entreprises appartenant à des Noirs

La section qui suit est limitée aux entreprises privées constituées en société et présente certains résultats financiers des entreprises en fonction du profil racial des propriétaires. La littérature a montré que les performances financières des entreprises varient en fonction de certaines caractéristiques des propriétaires (Fairlie et Robb, 2009 qui révèlent des différences liées au genre; Bemrose et Lafrance-Cooke (2022) qui traitent des personnes ayant une incapacité par rapport à celles qui n'en ont pas).

Comme l'indique le tableau 6, les entreprises appartenant à des Noirs sont en moyenne moins performantes financièrement que celles appartenant à des Blancs ou à d'autres groupes racisés. En effet, que ce soit pour le revenu brut ou le profit, les entreprises appartenant à des Noirs affichent les niveaux les plus faibles, suivies de celles appartenant à d'autres groupes racisés. De plus, les montants rapportés par les entreprises appartenant à des Blancs sont en moyenne près de trois fois plus élevés que ceux déclarés par celles détenues par des Noirs et deux fois plus élevés que ceux des entreprises appartenant à d'autres groupes racisés. Toutefois, le montant des dépenses et le niveau d'endettement sont plus faibles pour les entreprises appartenant à des Noirs.

L'investissement, mesuré par le capital physique détenu, est également en moyenne plus faible pour les entreprises appartenant à des Noirs (190 800 \$) que pour celles appartenant à des Blancs (617 600 \$) ou à d'autres groupes racisés (274 400 \$). L'écart entre les entreprises détenues par des Noirs et celles appartenant à des Blancs n'est pas attribuable aux valeurs extrêmes de certaines grandes entreprises de Blancs qui influeraient sur la moyenne. En effet, les valeurs médianes montrent également des différences en faveur des entreprises appartenant à des Blancs par rapport à celles détenues par les Noirs.

Ces différentes performances financières n'indiquent pas nécessairement que les entreprises appartenant à des Noirs sont moins rentables. Le taux de rendement de l'actif (revenu net divisé par l'actif total) et la marge bénéficiaire (différence entre le revenu et les coûts exprimée en pourcentage du revenu) sont des mesures fréquemment utilisées pour estimer la rentabilité d'une entreprise. Les entreprises appartenant à des Noirs (5,2 %) ont en moyenne un taux de rendement de l'actif moins élevé que celles appartenant à des Blancs (10,6 %) ou à d'autres

groupes racisés (9,3 %). Cela signifie que les entreprises appartenant à des Noirs ont une moins bonne capacité à utiliser leurs actifs pour générer des gains. De plus, la marge bénéficiaire est également à l'avantage des entreprises appartenant à des Blancs (14,9 % contre 8,5 % pour celles appartenant aux Noirs), ce qui veut dire que les entreprises détenues par des Blancs ont une meilleure capacité à tirer des bénéfices de leurs activités et dispose d'une plus grande marge de manœuvre pour faire face à une hausse des coûts ou à la concurrence. Même si les ratios sont de bons indicateurs de la rentabilité d'une entreprise, ils pourraient être influencés par des facteurs autres que le profil racial des propriétaires, comme le secteur d'activité.

Fairlie et Robb (2007) expliquent que les entreprises appartenant à des Blancs aux États-Unis sont plus prospères que celles appartenant à des Noirs parce que ces derniers sont moins susceptibles de provenir d'une famille de propriétaires d'entreprises et d'avoir travaillé dans l'entreprise familiale. Une telle hypothèse pourrait expliquer en partie les différences de performance entre les entreprises appartenant à des Noirs et celles appartenant à des Blancs au Canada. En effet, la grande majorité des propriétaires d'entreprises noirs du Canada sont des immigrants et constituent donc la première génération de leur famille au pays.

Sans surprise, la valeur des exportations diffère selon le profil racial des propriétaires de l'entreprise exportatrice. En moyenne, les exportations des entreprises détenues par des Noirs (884 100 \$) équivalent à environ 53 % de celles des entreprises appartenant à d'autres groupes racisés (1 667 000 \$) et à 25 % des exportations des entreprises appartenant à des Blancs (3 540 000 \$). La propension à l'exportation est toutefois comparable entre les entreprises appartenant à des Blancs, à des Noirs ou à d'autres groupes racisés. L'immigration a un effet positif sur le commerce entre le Canada et les pays d'origine des immigrants (Wagner, Head et Ries, 2002). De plus, les entrepreneurs immigrants exportent principalement vers leur pays d'origine (Fung, Grekou et Liu, 2019; Morgan, Sui, Malhotra, 2021), probablement du fait de leur maîtrise des besoins de ce marché mais également de leur connaissance des langues locales. Les données utilisées dans le présent document montrent que 31,6 % des entreprises exportatrices appartenant à des immigrants ont effectué des exportations vers le pays d'origine de leurs propriétaires immigrants. Les entrepreneurs noirs (57,1 %) sont plus susceptibles d'exporter des produits ou des services du Canada vers leur pays d'origine, suivis de ceux issus des autres groupes racisés (36,0 %). Pour ce qui est des entreprises appartenant à des immigrants blancs, 19,8 % d'entre elles ont effectué des exportations vers le pays d'origine des propriétaires.

**Tableau 6**  
**Valeurs moyennes de certaines caractéristiques financières des entreprises privées constituées en société selon le profil racial des propriétaires**

	Entreprises appartenant à des			Test de significativité		
	Blancs	Noirs	Autres groupes racisés	Blancs et Noirs	Noirs et autres groupes racisés	Blancs et autres groupes racisés
	dollars			importance (valeur p)		
Actif	1 712 200	747 000	699 700	0,008	0,892	0,000
Capital physique	617 600	190 800	274 400	0,000	0,039	0,000
Dettes	894 000	313 700	442 300	0,000	0,157	0,000
Revenu	1 211 100	460 300	645 300	0,000	0,025	0,000
Dépenses	1 030 200	421 300	580 100	0,000	0,066	0,000
Profit	180 900	39 000	65 200	0,000	0,142	0,000
Valeur des exportations	3 540 000	884 100	1 667 000	0,000	0,001	0,001

**Note :** Pour le calcul de la moyenne des exportations, seules les entreprises exportatrices sont incluses.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), recensement de la population (2001, 2006, 2016) et enquête nationale auprès des ménages (2011).

## 5 Conclusion

Pour la première fois au Canada, des données administratives ont été utilisées pour déterminer l'intersection entre le profil racial (Blancs, Noirs ou autres groupes racisés) des propriétaires d'entreprises — c'est-à-dire les travailleurs autonomes non constitués en société et les propriétaires d'entreprises privées constituées en société — et certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques (par exemple le sexe, le statut d'immigration, l'âge ou l'état matrimonial) et économiques (le revenu, le type de propriété, la longévité en tant que propriétaire d'entreprise). Le présent article a également porté sur les différences et les similitudes en ce qui a trait aux caractéristiques des entreprises détenues par les Blancs, les Noirs et les autres groupes racisés. Cet exercice, qui participe à l'effort du gouvernement fédéral visant à combler une lacune dans les données sur les propriétaires d'entreprises noirs pour mieux informer les politiques publiques, est possible grâce à un couplage de données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (2018), du Recensement de la population (2001, 2006, 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Ces nouvelles données permettront d'analyser de façon plus désagrégée les tendances en matière de propriété d'entreprises selon le profil racial combiné à d'autres caractéristiques individuelles et d'entreprises.

Il y avait environ 66 880 propriétaires d'entreprises noirs en 2018 dont la grande majorité était des hommes (70,4 % par rapport à 29,6 % pour les femmes). Les Noirs représentent 2,1 % de tous les propriétaires d'entreprises et plus de la moitié d'entre eux étaient issus de l'immigration.

En moyenne, les propriétaires d'entreprises noirs et ceux des autres groupes racisés sont plus jeunes d'environ six ans que leurs semblables Blancs. Il existe des écarts de revenu en faveur des Blancs et des autres groupes racisés comparativement aux Noirs. De plus, les Noirs sont moins susceptibles que les Blancs et les autres groupes racisés d'être mariés ou de vivre en union libre mais aussi plus susceptibles d'être célibataires. Les propriétaires d'entreprises noirs résident généralement en Ontario (50,6 %) ou au Québec (23,3 %). Le taux de propriété d'entreprises des Noirs est également plus élevé dans les provinces où la population de Noirs est plus élevée, à savoir l'Ontario (2,8 %), le Québec (2,5 %) et l'Alberta (2,2 %).

Les entreprises appartenant aux Noirs — définies comme les entreprises dans lesquelles les personnes qui déclarent être Noirs détiennent plus de la moitié des parts — représentent 2,9 % des entreprises non constituées en société et 1,6 % de celles constituées en société. La répartition selon l'industrie des entreprises non constituées appartenant à des Noirs est comparable à celles appartenant à d'autres groupes. Plus de 97 % de ces entreprises comptent moins de cinq employés, quel que soit le profil racial des propriétaires.

La différence entre les entreprises appartenant à des Noirs et celles détenues par des Blancs ou par d'autres groupes racisés est plus apparente pour les entreprises privées constituées en société. Même si les services professionnels, scientifiques et techniques constituent l'industrie ayant le plus grand nombre d'entreprises pour tous les types de propriétaires, la répartition selon l'industrie diffère quelque peu entre les entreprises appartenant à des Noirs et celles appartenant à des Blancs. Par ailleurs, les entreprises appartenant à des Noirs sont en général plus petites (en nombre d'employés) que celles appartenant à des Blancs ou à d'autres groupes racisés. Le revenu, les ventes, les actifs, l'investissement et la valeur des exportations sont en moyenne au moins deux fois plus faibles pour les entreprises appartenant à des Noirs par rapport à celles détenues par des Blancs.

Même si les conclusions sont comparables à d'autres résultats de travaux précédents, il est évident que l'imputation du profil racial de certains propriétaires d'entreprises pourrait influencer sur la précision des données. Pour réduire la quantité de données imputées, il est possible par exemple d'inclure un plus grand nombre de recensements ou d'enquêtes dans le cadre desquels l'information sur le profil racial est recueillie. Dans des travaux à venir, il serait intéressant de se pencher sur les déterminants de la propriété d'entreprises chez les Noirs et de voir dans quelle



mesure ils diffèrent de ceux des autres groupes. Une telle analyse permettrait de mieux comprendre les facteurs qui influencent la décision des Noirs de devenir propriétaires d'entreprises. La BDCDEE permettrait également de suivre la trajectoire des propriétaires d'entreprises. En d'autres termes, il serait possible de suivre pendant une certaine période une cohorte dont les membres sont devenus propriétaires d'entreprises au cours d'une année donnée et de déterminer leurs performances en ce qui a trait à la survie et à la croissance, entre autres facteurs. Il pourrait également être intéressant d'examiner la façon dont les Noirs nés au Canada se comparent aux immigrants noirs en ce qui a trait au marché du travail en général et à la propriété d'entreprises en particulier.

## Bibliographie

Baldwin, J., et L. Rispoli. 2010. *Tendances de la productivité des entreprises non constituées en société dans l'économie canadienne, 1987 à 2005*. La revue canadienne de productivité, n° 28. Produit n° 15-206-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/15-206-x/15-206-x2010028-fra.pdf?st=EJBaetSX>

Baldwin, J., D. Leung et L. Rispoli. 2011. *Productivité du travail des entreprises individuelles et des sociétés de personnes non constituées : incidence sur l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis*. Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 71. Produit no 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0027m/11f0027m2011071-fra.pdf?st=bC4GbZzB>

Bemrose, R., et A. Lafrance-Cooke. 2022. *La propriété d'entreprise chez les personnes ayant une incapacité au Canada*. Direction des études analytiques : Rapports économiques et sociaux. Produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021012/article/00004-fra.htm>

*Black Business and Professional Association. Casa Foundation, de Sedulous Women Leaders, & Women Entrepreneurship Knowledge Hub*. 2021. Rise up: A study of 700 Black women entrepreneurs. <https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/04/BBPA-Rise-Up.pdf>

Chambre de Commerce Noire du Canada. 2021. *Building Black Businesses in Canada. Personas, Perceptions & Experiences*. <https://www.blackbusinessbc.ca/resources/Building-Black-Businesses-in-Canada- Feb-27-2021.pdf>

Eliasson, K. et H. Westlund. 2013. « Attributes influencing self-employment propensity in urban and rural Sweden ». *The Annals of Regional Science*, 50 : 479 à 514.

Evans, D. S., et L. S. Leighton. 1989. *Some empirical aspects of entrepreneurship, American Economic Review*, 79 : 519 à 535.

Fairlie, R. W., et A. M. Robb, 2007. « Why Are Black-Owned Businesses Less Successful than White-Owned Businesses? The Role of Families, Inheritances, and Business Human Capital ». *Journal of Labor Economics*, 25(2) : 289 à 323, <https://doi.org/10.1086/510763>

Fairlie, R., et A. Robb. 2009. « Gender Differences in Business Performance: Evidence from the Characteristics of Business Owners Survey ». *Small Business Economics*, 33 (4) : 375 à 395.

Fung, L., D. Grekou, D. et H. Liu. 2019. *Incidence de la propriété d'entreprises par les immigrants sur le commerce international*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche, n° 42. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019014-fra.htm>

Green, D., H. Liu, Y. Ostrovsky et G. Picot. 2016. *Immigration, propriété d'entreprises et emploi au Canada*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche, n° 375. Produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2016375-fra.pdf?st=kjyJvGy>

Grekou, D., et H. Liu. 2018. *Entrée et sortie des travailleurs autonomes et des propriétaires d'entreprise au Canada*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche, n° 407. Produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2018407-fra.htm>

Grekou, D., J. Li et H. Liu. 2018. *Mesure de la propriété d'entreprises selon le sexe dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés*. Études analytiques : méthodes

et références, n° 017. Produit no 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2018017-fra.htm>

Grekou D., et B. Gueye. 2021. Qui sont les hommes et les femmes qui deviennent propriétaires d'entreprise au Canada? Direction des études analytiques : série de documents de recherche, no 459. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021002-fra.htm>

Gueye, B., A. Lafrance, et J. Oyarzun. 2022. *Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones*. Études analytiques : méthodes et références, n° 045. Produit no 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-633-x/11-633-x2022008-fra.pdf?st=RVR4G7rc>

Innovation, Sciences et Développement économique Canada. 2019. Principales statistiques relatives aux petites entreprises.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada. 2020. Profil des PME : Statistiques démographiques du propriétaire.

Leung D., Y. Ostrovski et G. Picot. 2018. *Le financement des entreprises appartenant à des immigrants au Canada*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche, n° 404. Produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2018404-fra.htm>

Li, P. S. 2001. Immigrants' « Propensity to Self-Employment: Evidence from Canada ». The International Migration Review, 35(4) : 1106 à 1128. <http://www.jstor.org/stable/3092004>

Lin, Z., G. Picot et J. Yates. 2000. *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche n° 134. Produit no 0-660-96130-X, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m1999134-fra.pdf?st=H693BQOf>

Morgan, H. M., S. Sui et S. Malhotra. 2021. « No place like home: The effect of exporting to country-of-origin on the financial performance of immigrant-owned SMEs ». Journal of International Business Studies, 52(3) : 504 à 524.

Ozcan, B. 2011. « Only the lonely? The influence of spouse on the transition to self-employment. » Small Business Economics, 37 (4) : 465 à 492,

Picot, G, et Y. Ostrovsky. 2021. *Les entrepreneurs immigrants au Canada : faits saillants d'études récentes*. Études analytiques : Rapports économiques et sociaux. Produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/36-28-0001/2021009/article/00001-fra.pdf?st=HaHonWLS>

Rezai, M. R., L.C. Maclagan, L.R. Donovan et J.V. Tu. 2013. « Classification of Canadian immigrants into visible minority groups using country of birth and mother tongue ». Open medicine Journal, 7(4) : e85–e93.

Shinnar, S.R., et C.A. Young. 2008. « Hispanic Immigrant Entrepreneurs in Las Vegas Metropolitan Area: Motivations for Entry into and Outcomes of Self Employment. » Journal of Small Business direction, 46 (2) : 242 à 262,

Statistique Canada, Recensement de la population de 2001. Produit n° 97F0022XCB2001005 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Produit n° 98-400-X2016190 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Produit n° 98-400-X2016286 au catalogue de Statistique Canada..

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Produit n° 98-400-X2016191 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Produit n° 98-400-X2016192 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. Tableau 98-10-0303-01 Citoyenneté selon la minorité visible et le statut d'immigrant et la période d'immigration : Canada, provinces et territoires et circonscriptions électorales fédérales (ordonnance de représentation de 2013).

Statistique Canada. Tableau 98-10-0435-01 Situation d'activité, selon la minorité visible, le plus haut niveau de scolarité, le principal domaine d'études (STIM et SACHES, général) et le statut d'immigrant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties.

Statistique Canada. Tableau 98-10-0439-01 Statistiques du revenu d'emploi, selon la minorité visible, le plus haut niveau de scolarité, le statut d'immigrant et l'année de revenu : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties.

Statistique Canada 2019a. La population noire au Canada : en croissance et diversifiée. Statistique Canada [infographies]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019006-fra.pdf>

Statistique Canada. 2019b. *Diversité de la population noire au Canada : un aperçu*. Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration. Produit n° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.htm>

Statistique Canada. Tableau 33-10-0351-01 Raisons pour lesquelles les entreprises ou organismes n'ont pas obtenu de financement ou de crédit en raison de la pandémie de COVID-19, selon les caractéristiques de l'entreprise, deuxième trimestre de 2021. DOI : [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310035101&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310035101&request_locale=fr)

Wagner, D., K. Head et J. Ries. 2002. « Immigration and the trade of provinces ». *Scottish Journal of Political Economy*, 49 (5) : 507 à 525.